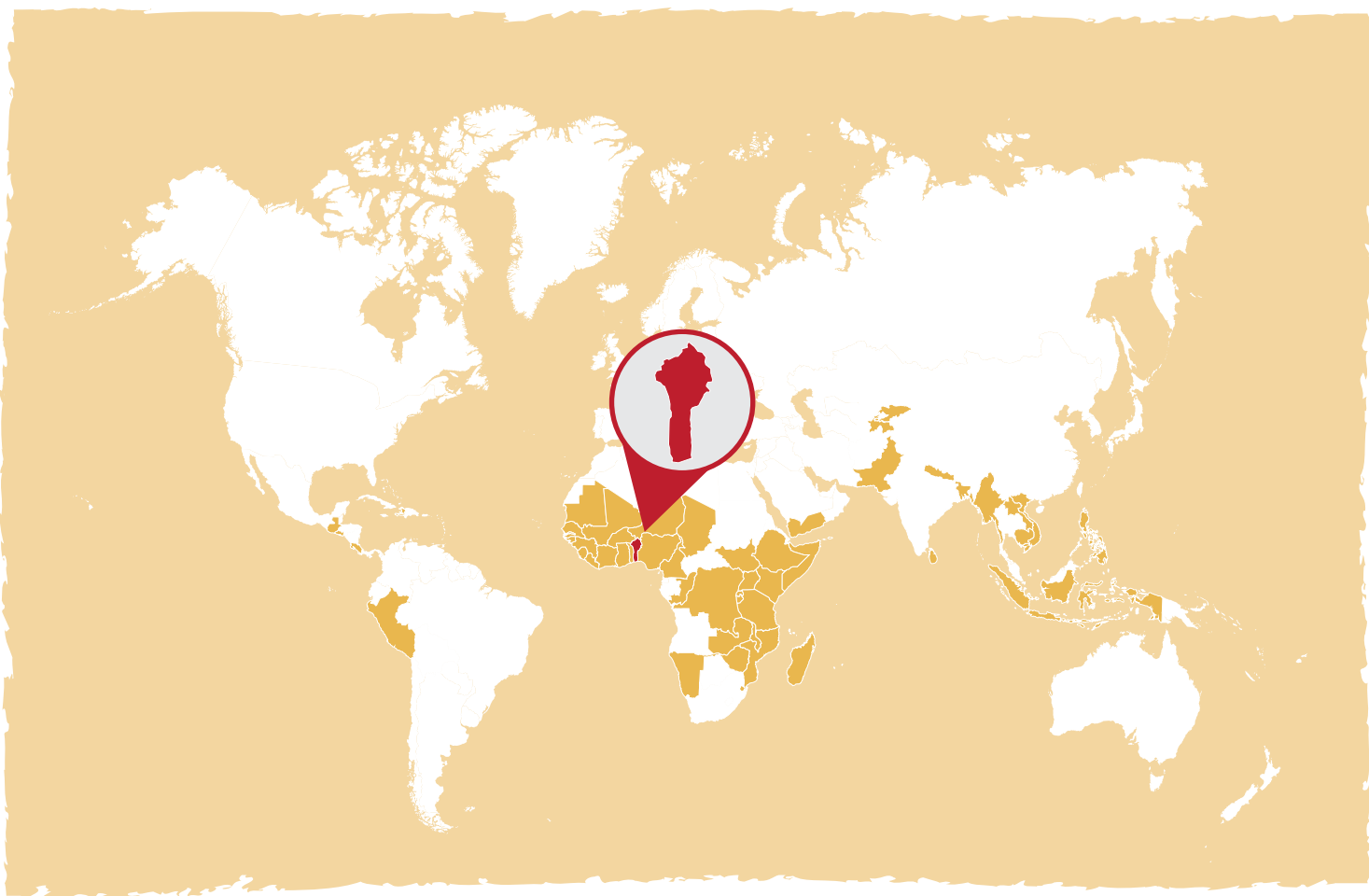


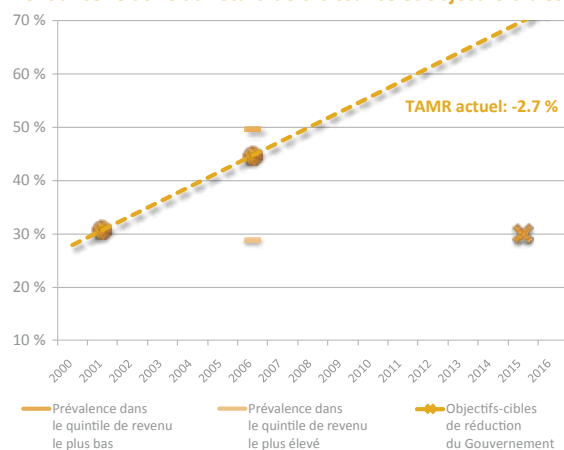
Bénin



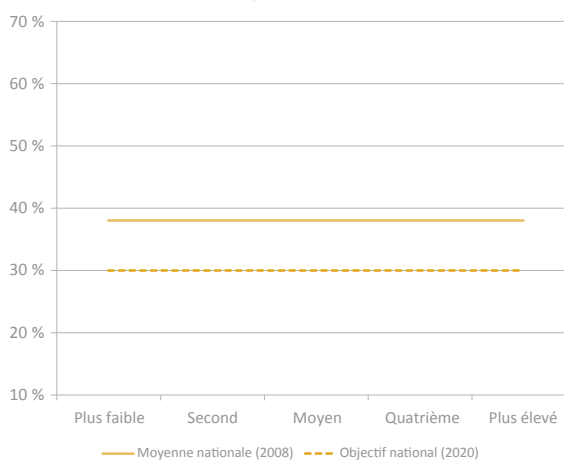
Date d'adhésion : septembre 2011

Données démographiques	
Population nationale (en millions en 2010)	9,5
Enfants de moins de 5 ans (en millions en 2010)	1,6
Adolescentes (15 à 19 ans) (en millions en 2010)	0,50
Nombre moyen de naissances (en millions en 2010)	0,30
Taux de croissance de la population (2010)	3,01 %
Indicateurs (EDS 2006/AGVSAN 2008) des Cibles de Nutrition de l'OMS	
Faible poids de naissance	12,5 %
Allaitement maternel exclusif entre 0 et 5 mois	43,1 %
Retard de croissance chez les moins de cinq ans	44,7 %
Émaciation chez les moins de cinq ans	8,4 %
Surpoids chez les moins de cinq ans	11,4 %
Couverture des facteurs relatifs à nutrition	
Pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants	
Régime alimentaire minimum acceptable entre 6 et 23 mois	15,8 %
Diversité minimale du régime alimentaire entre 6 et 23 mois	32,1 %
Interventions pour prévenir les carences en vitamine et minéraux	
Supplémentation en zinc contre la diarrhée (Enfants de moins de cinq ans)	-
Femmes enceintes ayant fait quatre ou plus de consultations prénatales	60,5 %
Supplémentation en vitamine A (6 à 59 mois)	99,0 %
Ménages consommant le sel adéquatement iodé	59,5 %
Responsabilisation de la femme	
Alphabétisation des femmes	27,9 %
Taux d'emploi féminin	67,1 %
Âge médian au premier mariage	18,6
Accès au personnel qualifié pour l'accouchement	77,7 %
Femmes ayant eu un enfant avant l'âge de 18 ans	21,4 %
Taux de fécondité	5,3
Autres indicateurs pertinents de nutrition	
Taux d'urbanisation	41,19 %
Part de revenu détenue par les 20 % de la tranche la plus inférieure	6,99 %
Calories par habitant par jour (kcal / habitant / jour)	2.503,3
Énergie provenant d'aliments autres que les aliments de première nécessité	22,20 %
Disponibilité du fer de source animale (mg / habitant / jour)	1,0
Accès aux infrastructures sanitaires améliorées	15,1 %
Défécation en plein air	65,0 %
Accès aux sources améliorées d'eau potable	76,8 %
Accès au branchement d'eau courante domestique	76,8 %
Eau de surface comme source d'eau de boisson	3,7 %
PIB par habitant (\$ US courants, 2013)	805,00
Exportations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	3,01
Importations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	2,72

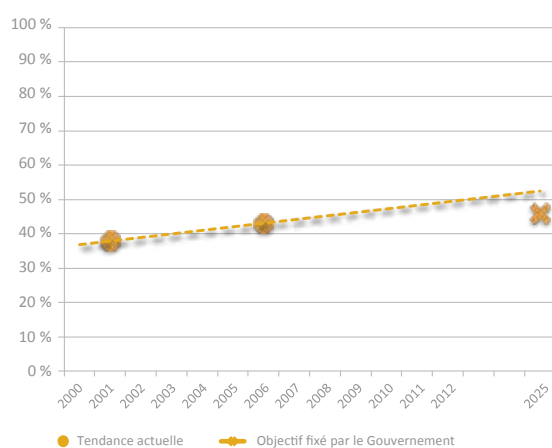
Tendance relative au retard de croissance et objectifs-cibles



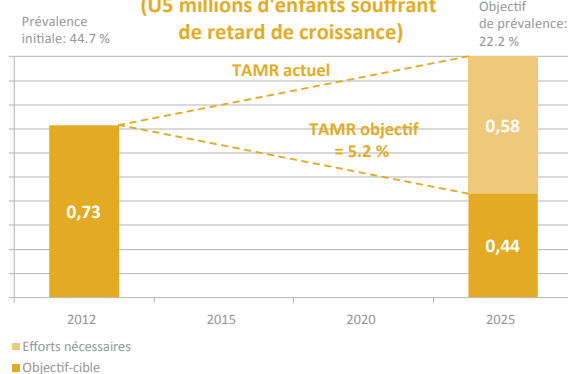
Répartition du retard de croissance dans tous les quintiles de richesse



Tendance relative au taux d'allaitement maternel exclusif



Objectif-cible de réduction du retard de croissance (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance)



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le Conseil national de l'alimentation et de la nutrition (CAN), rattaché à la Présidence de la République, est la plateforme multisectorielle et multi-acteurs pour le renforcement de la nutrition. Il est opérationnel et doté d'un secrétariat permanent qui est son bras exécutif. Le secteur privé participe au CAN à travers la Chambre de commerce et de l'industrie, mais l'adjonction de secteurs relatifs à la transformation des produits agricoles le renforcerait. Le Réseau de l'ONU fonctionne mais pourrait être élargi et celui des donateurs bénéficierait d'une plateforme plus élargie et plus opérationnelle. La création d'un réseau de parlementaires sur la nutrition semble acquise.

Des réunions de coordination sont organisées régulièrement à des fins d'échange d'informations, de connaissances, d'expériences et d'influence des politiques. Le suivi de la mise en œuvre des délibérations et une meilleure restitution des discussions au sein des organisations d'origine des membres, permettraient d'en améliorer l'impact.

Un cadre de concertation communal en nutrition, à l'image du CAN, est prévu et placé sous la redevabilité du Maire.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le PSDAN est mis en œuvre par le biais du Programme national d'alimentation et de nutrition axé sur les résultats (PANAR), le Projet de Nutrition Communautaire (PNC) et le Projet Multisectoriel Alimentation, Santé et Nutrition (PMASN). Un nombre croissant de ministères techniques alignent leurs programmes sur le PSDAN.

Le PANAR comprend un cadre commun de résultats auquel adhèrent toutes les parties prenantes et il est doté d'un cadre de mise en œuvre.

Le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un plan de suivi-évaluation unifié et multisectoriel à un niveau décentralisé afin d'établir une base de référence pour mesurer les progrès accomplis et intégrer les indicateurs de nutrition dans les plans sectoriels.

Les résultats de l'enquête démographique et de santé (EDS) ont été diffusés et les résultats de l'enquête à indicateurs multiples (MICS) sont en cours de diffusion.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Les ministères concernés ont intégré la nutrition dans leurs activités.

Le Plan Stratégique de développement de l'alimentation et de la nutrition (PSDAN) définit les approches spécifiques et les approches contribuant à la nutrition sur le court et le long terme et l'harmonisation des politiques sectorielles a commencé.

Il est intégré à la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011 – 2015). Les efforts doivent désormais se poursuivre afin de diffuser ces politiques.

La législation nationale sur la nutrition est exhaustive et comprend des lois sur l'enrichissement des aliments, la réglementation de la commercialisation des substituts du lait maternel et la protection de la maternité.

Une stratégie de mobilisation sociale, de plaidoyer et de communication (SMAC) a été élaborée et harmonisée avec le plan national de nutrition.

Suivre le financement et mobiliser les ressources

L'évaluation des coûts du PMASN (14 milliards de FCFA), du Projet de Nutrition Communautaire Pédagogique (1,4 milliard FCFA) et du PANAR est achevé (72 milliards FCFA). L'évaluation des ressources mises en œuvre par les secteurs pour la nutrition demeure non exhaustive et ne comprend pas les investissements du secteur privé, ce qui ne permet pas d'estimer les déficits de financement.

Le Bénin s'est engagé à élaborer une stratégie de mobilisation des ressources pour mettre en œuvre ces politiques car les stratégies financières actuelles ne suffiront pas à mettre à l'échelle les interventions identifiées. L'organisation d'une table ronde avec les donateurs est l'une des pistes envisagées. Une ligne budgétaire consacrée à la nutrition a été créée dans le budget de l'État et le financement dédié a augmenté, comme l'illustre le doublement du budget du CAN.

Progrès réalisés dans les quatre processus SUN Bénin

Notation des marqueurs de progrès 2012¹ et 2014²

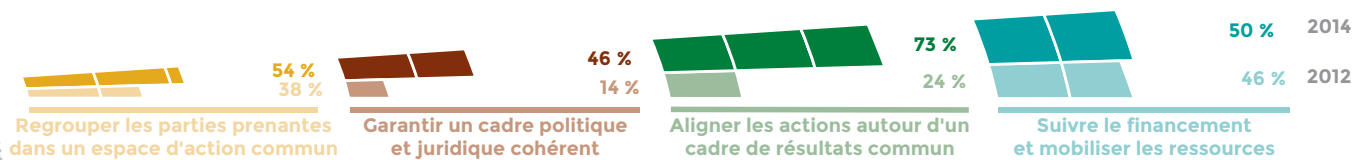
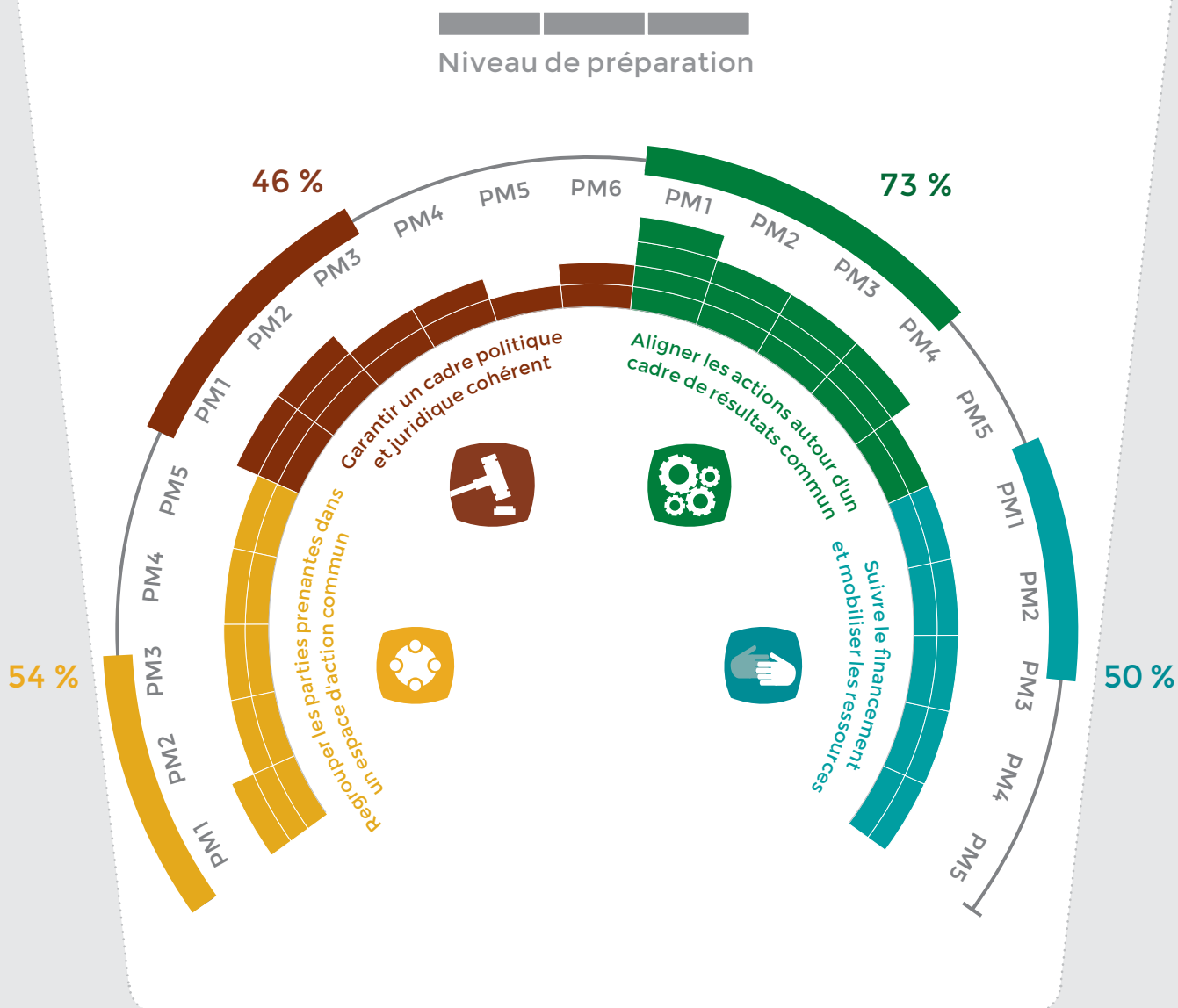


Tableau de bord des marqueurs de progrès 2014



¹Évaluation externe par le Secrétariat du Mouvement SUN
²Évaluation interne par un exercice national d'auto-évaluation